



*Association 1901 à but non lucratif - Laboratoire d'idées*

## **Réinventer des politiques territoriales transformatrices**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018**

**RAPPORT D'ACTIVITES OCTOBRE 2017- DÉCEMBRE 2018**

### **RAPPEL DES GRANDS AXES D'ACTIVITES ADOPTES LORS DE L'AG DU 28/09/17**

- ✓ Poursuite des travaux concernant les politiques publiques locales et le concept de dignité ainsi que la financiarisation de la production urbaine
- ✓ Création d'Une Antenne Sud de la Ville en Commun autour d'une recherche-action sur les territoires en relégation
- ✓ Montage d'un évènement international sur les 50 ans du droit à la Ville d'Henri Lefebvre
- ✓ Mise au point de notes brèves sur des thèmes d'actualité ou jugés importants pour les membres
- ✓ Renforcement des outils de communication
- ✓ Présence de l'association à des manifestations la concernant, coopérations et partenariats
- ✓ Création d'une fondation abritée sous l'égide de la Fondation FACE

### **LES FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE en termes d'ORGANISATION**

#### **Une structuration volontairement assouplie**

Une soixantaine de personnes assistaient ou étaient représentés à l'AG du 28/09/17 ; seuls 13 ont régularisé formellement leur adhésion par un paiement de cotisation, sans compter les membres du Bureau. En fait la typologie des participants peut se caractériser comme suit :

- Une trentaine ont participé activement ou assez activement depuis Octobre 2017 aux diverses activités du Laboratoire d'Idées
- En dehors du colloque sur les 50 ans du Droit à la Ville d'Henri Lefebvre (où l'assistance était nombreuse), une quarantaine peut être considérée comme des « sympathisants », soit participants assez réguliers, mais non actifs, soit contributeurs engagés sur un sujet qui les intéresse particulièrement ?

Par ailleurs, les deux instances statutaires que sont le Comité d'Orientation et le Conseil Scientifique n'ont pas été réunies en tant que telles ; mais les personnes qui les composent ont effectivement joué leur rôle de manière informelle par consultation et par demande d'avis. En revanche, le Bureau s'est réuni régulièrement en tant qu'instance décisionnaire de l'association.

Il appartiendra à l'AGE, puis au futur Conseil d'Administration de voir si davantage de rigueur doit être introduite dans le fonctionnement de la Ville en Commun.

#### **L'absence survenue d'une coordination et d'une organisation des activités**

Les contraintes financières ne nous ont pas permis de renouveler le contrat CDD de Thomas Moreau qui assumait la tâche de délégué général à mi-temps de notre Laboratoire d'Idées ; néanmoins, il a poursuivi un certain chemin à nos côtés, par une prestation de services assurée pour l'organisation du colloque Droit à la Ville ; et ceci jusqu'au début Avril.

De fait, c'est le secrétaire général, Robert Spizzichino qui l'a suppléé durant le premier semestre 2018. Puis lui-même ayant, pour raisons personnelles, été obligé de démissionner du Bureau et donc de ses fonctions de Secrétaire général, les tâches de coordination et d'organisation n'ont plus été assurées que par suppléances occasionnelles.

Ce qui explique les difficultés et les retards de certaines de nos activités.

Dans l'immédiat, et depuis début Octobre, Leila Khaldi, chercheuse, architecte et urbaniste nous aide dans ces tâches pour 5 à 6 jours/ mois dans un contrat de prestation de services.

## **Vers une nouvelle étape**

D'autre part, la démission de Robert Spizzichino a conduit le Bureau à engager des contacts en vue non seulement de le remplacer, mais aussi de définir de nouvelles perspectives pour le Laboratoire d'Idées. C'est ainsi que Pierre Mansat, secrétaire général adjoint de la Ville de Paris, en charge de la Métropole, en retraite à la fin de l'année 2018, et ayant déjà participé et même organisé plusieurs activités avec la Ville en Commun a bien voulu accepter de conduire une mission exploratoire permettant de présenter un projet lors de cette AGE.

## **RESUME DES PRINCIPALES ACTIVITES DE LA PÉRIODE**

On trouvera sur notre site <http://ville-en-commun.net/> le détail de ces activités, d'où le caractère très succinct de ces énoncés

### **Recherche- action « peut-on utiliser le concept de dignité pour des politiques publiques locales ? »**

Ce travail se poursuit, sous la direction de Robert Spizzichino et avec l'équipe du LAVUE comme chargée de recherche (Aurélien Landon, chef de projet, Agnès Deboulet et Khedidja Mamou conseils scientifiques)

Les résultats de cette recherche-action se situeront à la confluence de trois démarches :

- Les analyses conceptuelles sur la dignité qui reposent sur les travaux déjà réalisés ainsi que sur les 4 séminaires programmés à cet effet.
- Les applications à trois terrains diversifiés : Aubry, Gennevilliers, Montfermeil, à partir de groupes constitués avec des habitants et des acteurs de mouvements sociaux et associatifs (Le CCAS de la Ville de Gentilly est aussi associé aux travaux)
- La mise en débat d'une note sur l'opérationnalité de politiques publiques locales utilisant le concept de dignité, note qui sera discutée dans un premier temps à Montfermeil, avant de donner lieu à un séminaire spécial avec les élus des trois villes.

### **Financiarisation de la production urbaine. Peut-on la dépasser ?**

Une formule originale de formation-action sur des exemples précis avait été mise au point avec le concours de Francis Rol-Tanguy, et devait se dérouler en relation étroite avec le CIDEFE. Ceci ne s'est pas révélé possible en 2018, pour des raisons de calendrier. Elle devrait être réexaminée pour 2019.

### **Recherche-action sur « territoires en relégation et cohésion sociale » ; création d'une Antenne Grand Sud de la Ville en Commun**

Fort des attentes témoignées par ses réseaux territoriaux, une recherche-action a été préparée sur le thème des évolutions des petites villes et des villes moyennes du tissu urbain français. Les premières investigations menées au sein de l'antenne Grand Sud du laboratoire ont fait apparaître une diversité très grande de situations en fonction des grands territoires dans lesquels ces villes sont insérées, mais aussi des politiques publiques qu'ont pu conduire des villes ou des intercommunalités. Le « dépérissement » proclamé n'est en rien une fatalité.

Notre hypothèse est qu'au moment de l'urgence de la transition écologique, une variété de solutions existe pour assurer une économie territoriale convenable au service du bien-vivre des habitants, à condition de remettre à plat un certain nombre de concepts, de faire jouer des solidarités territoriales aux bonnes échelles, de valoriser pleinement les dynamiques locales, et de s'éloigner des modes de développement et d'aménagement relevant d'époques révolues.

Sur la base d'investigations préalables, d'une analyse bibliographique et d'examen de quelques cas illustratifs, des territoires relativement contrastés dans le Grand Sud, et plus spécialement en Occitanie, en Provence et en Rhône-Alpes ont été identifiés, et un projet de recherche-action a été élaboré.

Aucun financement n'a été jusqu'ici trouvé, ce qui a rendu le lancement impossible en 2018. Toutefois, l'importance du thème a été confirmée, et il figurera sous une autre forme dans les propositions présentées pour 2019.

Impliqués dans cette démarche : Luc Vilan, Maurice Charrier, David Bodinier, Paul Planque, Jean-Marc Coppola

## **Colloque international sur les 50 ans du droit à la ville d'Henri Lefebvre**

La préparation générale du colloque a été assurée par un Comité d'organisation composé de :

- *Serge Allou (Consultant international)*
- *Antonio Aniesa (Plaine Commune)*
- *Alain Bertho et Marianne Hérard (MSH Paris Nord)*
- *Pierre Mansat (Ville Paris)*
- *Philippe Panerai (Tous Urbains)*
- *Taoufik Souami (Ecole Urbanisme Paris)*
- *Robert Spizzichino (La Ville en Commun)*
- *Catherine Tricot (La Ville en Commun)*
- *Thomas Moreau (La Ville en Commun) a assuré le secrétariat de ce comité*

Déroulé :

4 Avril 2018 à la Mairie de Paris : Un colloque scientifique : Le droit à la ville d'Henri Lefebvre, richesse d'un concept Structurée autour de deux axes, la première journée — plutôt académique — affine et interroge le concept en se focalisant sur le contexte, les fondements et les critiques qu'il a générés ainsi que ses développements ultérieurs :

Matinée, le Droit à la ville : sa réception et ses implications dans l'histoire de la pensée urbaine des années 60.

Après-midi, La pensée d'Henri Lefebvre dans le champ intellectuel d'alors, les utopies à l'oeuvre et son influence dans l'histoire des idées, notamment aux Etats-Unis, et dans les pays latino-américains.

Clôture de la journée sous forme d'un « apéritif discussion-interpellations »

5 Avril 2018 à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord : Un Forum-débat : Le Droit à la ville aujourd'hui : héritage et développements

La seconde journée a été consacrée aux développements actuels que le concept de droit à la ville a permis dans le champ des luttes urbaines et des exigences de la citoyenneté à l'heure de la mondialisation et de la métropolisation.

. La matinée autour de 4 ateliers :

- Droit à la ville et droit au logement ;
- Le monde du travail et le droit à la ville ;
- Accueil des migrants ;
- Faire la ville entre le public et le privé (financiarisation).

L'après-midi, en deux tables rondes :

- Démocratie et pouvoirs
- Prolongements internationaux du droit à la ville en termes de pratiques et de débats politiques

Plus un dialogue pluri-acteurs sur « Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? »

Le colloque a connu un vrai succès, tant par la qualité des interventions et des intervenants, par le nombre des participants (une centaine chaque jour), et par la notoriété engendrée.

Il s'agit à présent de lui donner une suite. Sont envisagés :

- Une plateforme collaborative multi-publics consacrée au Droit à la Ville. Une coopération avec l'équipe de « Common Langage » est en cours à ce propos.
- Un ouvrage dont Philippe Panerai étudie la faisabilité
- Sur notre site, une mise en ordre de tous les documents recueillis au cours du colloque

## **Groupe de travail logement social**

A l'initiative de Catherine Tricot, un groupe de travail a été constitué, à l'occasion des débats sur la loi ELAN, Plusieurs contributions ont été débattues et l'ossature d'une note de synthèse a été réalisée.

Ont notamment participé aux travaux : Catherine Tricot, Jean-Paul Lebas, Gilbert Hernandez, Michel Platzer (*ATD Quart monde*), Simon Ronai,, Monique Eleb, ...

Du fait de l'absence d'un coordinateur au secrétariat de la Ville en Commun, la note de synthèse n'a pu être rédigée ; mais, compte tenu de la qualité des contributions, des documents recueillis et des premières idées émises, il serait dommage de ne pas utiliser ces ressources.

### **Séminaire sur l'analyse des contradictions générées par la question métropolitaine (Gentilly-18 Mai 2018)**

Tous les travaux de recherche sur la question métropolitaine et ses déclinaisons institutionnelles renvoient à des contradictions difficiles à traiter : S'il est indéniable que le processus même de métropolisation est le fruit des évolutions du capitalisme financiarisé et des modes productifs, ses conséquences semblent inéluctablement dans tous les pays la ségrégation socio-spatiale, la croissance des inégalités territoriales et l'affaiblissement de la démocratie. Faut-il pour autant s'en accommoder de fait et se contenter de vigoureuses dénonciations valorisant en contrepoint la proximité, la solidarité et la démocratie locale ? Dans d'autres pays, comme l'a montré le colloque « droit à la ville », certaines aires urbaines et métropoles recherchent à dépasser et à traiter ces contradictions, notamment à partir de mobilisations citoyennes.

Face à cette situation, des discussions à l'intérieur du laboratoire d'idées la Ville en Commun ont conduit à proposer une démarche pragmatique : Dans un premier temps, on a procédé à un échange élus-chercheurs-professionnels et administratifs au sein d'un groupe restreint d'une vingtaine de personnes motivées. Cet échange s'est opéré à partir de travaux existants mettant en évidence et analysant les contradictions évoquées ou relatant des expériences de dépassement et de recherches d'alternatives.

Une somme de documents de travail a été réunie à l'occasion du séminaire qui a donné lieu à des comptes-rendus provisoires succincts. Cette matière n'a pas encore vraiment été exploitée. Il est question d'en utiliser certains éléments pour élaborer un cahier d'acteurs du SCOT de la Métropole du Grand Paris.

Principaux animateurs-préparation et débats : Simon Ronai, Lise Bourdeau Lepage, Clement Aumeunier, Pierre Mansat, Robert Spizzichino, ....

### **COMMUNICATION, PARTENARIATS**

Globalement, du fait des difficultés organisationnelles, la communication n'a pas été à la hauteur de ce qui était envisagé. Notamment il était prévu des notes flash sur des sujets d'actualité et des notes courtes de présentation de nos travaux. Ceci n'a pu se faire ; de même, notre dernier bulletin interne date de Mars 2018 et le site n'est pas à jour depuis avril 2018 ; malgré tout, la Ville en Commun a été représentée dans de nombreux événements, comme par exemple les Rencontres Niemeyer 2018, les rencontres de Grigny ou l'université d'été UTOPIA. De même Catherine Tricot a participé à une université régionale du CIDEFE.

En dehors du partenariat établi avec la revue Tous Urbains (abonnements pris en charge par nos soins de quelques-uns de nos membres suite au colloque droit à la Ville) et de relations continues avec AITEC Urbain et l'INTA, des contacts prometteurs pour de futures coopérations ont été établis avec plusieurs villes, organismes de recherche et d'enseignement, et mouvements sociaux au cours de rencontres avec des membres du Bureau.

### **FONDATION « DROIT A LA VILLE ET DIGNITE » ABRITEE par FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion)**

La création de cette Fondation abritée au nom de « Droit à la Ville et Dignité » est intervenue en décembre 2017. Un Comité exécutif a été constitué, dont Pierre Mansat assure la Présidence.

Le but de cette Fondation abritée était double :

- 1- Faciliter l'apport de financements privés pour nos activités dans l'optique de mixage de fonds publics et de fonds privés
- 2- S'articuler avec les activités de FACE dans les luttes contre l'exclusion et la constitution de clubs territoriaux d'entreprises concernés par ces problématiques.

Si techniquement le système a fonctionné tant pour la recherche-action dignité que pour le colloque « Droit à la Ville », on ne peut dire pour l'instant que les objectifs aient été atteints :

- Nos campagnes pour des apports de mécénat en soutien de nos travaux n'ont connu aucun succès
- Si le délégué général de FACE a bien participé au colloque « Droit à la Ville », les relations avec les équipes de recherche de la Fondation ont été ténues

Toutefois, il ne faut pas tirer de bilan prématuré après quelques mois de fonctionnement ; ce qui demeure, c'est que la raréfaction des fonds publics oblige de plus en plus les organismes comme le notre à tenter d'obtenir divers types de financements privés ; dans cette perspective, un outil comme celui de notre Fondation abritée reste essentiel.

\*

En résumé, malgré nos difficultés financières qui ont entraîné des faiblesses dans notre organisation et notre fonctionnement, notamment en matière de communication sur nos travaux et de relations avec nos membres et assimilés, la Ville en Commun a affirmé sa place dans le champ des laboratoires d'idées sur la question urbaine abordée sous un prisme social et sociétal. Le recherche-action dignité devrait déboucher sur des résultats importants pour de nouvelles politiques locales et nous avons pleinement participé à la résurgence du concept de « droit à la ville » dans le débat public scientifique et politique. Nous sommes mieux armés pour aborder une nouvelle étape de notre développement et pour développer de nouveaux travaux utiles à tous ; et nous avons une appréhension de plus en plus fine de la hiérarchisation des enjeux du développement et du fonctionnement des villes.

Au cours de cet exercice, nous avons aussi pu mesurer les efforts à accomplir pour intéresser les élus aux avancées conceptuelles afin qu'ils en tirent des conséquences pratiques ; des alliances chercheurs-élus-mouvements sociaux-professionnels publics et privé-entreprises de production et de gestion de l'urbain restent essentielles à mettre sur pied dans des situations concrètes, mais le chemin pour y parvenir n'est pas semé de roses.